

PROGRAMME DE FORMATION
RH12 - EXERCER SON ROLE DE TUTEUR
EN ENTREPRISE

Modalités de mise en œuvre : stage en présentiel

Public visé par la formation et pré-requis nécessaires pour suivre l'action :

Public : Tout public

Pré-requis : La formation ne nécessite aucun pré-requis

Modalité d'accès à la formation :

Bulletin d'inscription

Objectifs opérationnels à atteindre en termes de compétences :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Encadrer un accompagnement professionnel en situation pour des apprentis ou des nouveaux salariés

Objectifs pédagogiques :

Identifier le contexte tutoral.

Planifier des missions et un parcours individuel d'activités favorisant le transfert de compétences.

Accompagner l'apprenant et encourager sa montée en compétences.

Évaluer la progression et formaliser les acquis du tutoré.

Assurer le lien avec les différents acteurs de son parcours.

Pérenniser ses pratiques et identifier le processus de certification de ses compétences tutorales.

Savoir définir des objectifs pédagogiques et élaborer une progression pédagogique.

Savoir concevoir un processus d'accompagnement en relation avec les partenaires de la formation.

Contenu et programme de la formation :

Approche préalable

Distinguer les différents contextes du tutorat en entreprise et leurs spécificités.

Identifier les missions et la posture du tuteur.

Réussir l'accueil et l'intégration

Comprendre les enjeux de l'accueil et d'une intégration réussie.

Les actions préalables à l'accueil d'un nouveau salarié.

Communiquer les informations pertinentes et repérables.

Concevoir un plan d'intégration.

Le guide d'entretien et de découverte.

Transmettre les informations de l'intégration du nouveau salarié au sein de l'entreprise.

Organisation du parcours au sein de l'entreprise

Mise en place d'une stratégie pédagogique.

Dessiner le parcours d'intégration.

Comprendre la trajectoire professionnelle du nouveau salarié, sa motivation et ses objectifs.

Analyser les acquis et concevoir les objectifs adaptés.

Développer l'autonomie, la compétence et la motivation.

Transmission des compétences et de la culture d'entreprise

Identifier les compétences clés liées aux activités choisies.

Présenter de façon claire une situation professionnelle.

Analyser et expliquer les gestes du métier.

Définir les méthodes et les objectifs à réaliser.

Guider, accompagner et faciliter la compréhension des étapes clefs.

Adapter une situation professionnelle relatives aux besoins communs.

Suivi et évaluation des acquis professionnels

Mener des entretiens de suivi et d'appréciation.

Formuler une évaluation par le feed-back.

Définir les critères d'évaluation dans sa grille de suivi d'activité.

Analyser et ajuster les écarts.

Conduire un entretien de recadrage.

Intégrer les règles de communication et les techniques d'entretien.

Transmettre les informations aux acteurs concernés par la formation.

Travailler sur le rapport d'étonnement.

Encadrement de la formation :

La formation est encadrée par Nicolas BOURGUIGNON qui assure la coordination de l'équipe pédagogique et administrative. Il est garant du respect du programme prévisionnel défini.

Qualité du ou des formateurs :

L'intervenant a été sélectionné dans le cadre d'un processus qualité spécifique. Il possède une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine concerné, il a suivi une formation en lien avec la thématique qu'il enseigne et il est reconnu pour son expertise pédagogique.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Mise en situation collective, en sous-groupe.
Echanges d'expériences.
Apports théoriques.
Présentation dynamique et ludique.

Suivi, évaluation de la formation :

QCM ou étude de cas/mise en situation

Validation et sanction de la formation :

Une attestation de stage est systématiquement remise à l'issue de la formation conformément aux dispositions réglementaires.

Ce stage permet d'accéder à la Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) "[Exercer son rôle de tuteur en entreprise](#)" ([RS5368](#)). Recensé à l'inventaire des certifications et habilitations de la CNCP (Commission Nationale de la Certification Professionnelle). Cette formation est éligible au CPF.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

Durée : 2 jours, soit 14 heures

Horaires prévisionnels : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieu et moyens techniques : La formation se déroule dans les locaux de SIFCO. Les salles sont spacieuses et équipées de matériels adaptés à la formation.

Nombre de stagiaires : minimum 4 stagiaires